## Nouvelles lumières sur les rites de réception chez les compagnons tailleurs de pierre français avant l'influence de la franc-maçonnerie

Ce document reproduit l'intégralité du texte de ma communication prévue à l'occasion du 4° Congrès mondial sur le fraternalisme, coorganisé les 10 et 11 juin par l'organisation académique américaine Policy Studies Organization, la Bibliothèque nationale de France, le Musée de la franc-maçonnerie et le Grand Orient de France. Cette communication fera par ailleurs l'objet dans quelques mois d'une publication augmentée de notes, d'annexes et d'illustrations.

Avant d'aborder les « nouvelles lumières » promises par l'intitulé de ma communication, je ferai un point sur ce qui nous est déjà plus ou moins connu au sujet des rites de réception des compagnons tailleurs de pierre. Je reprendrai pour ce faire une partie des matériaux d'un article que j'ai publié dans le n° 117 des *Cahiers de Villard de Honnecourt* en décembre 2020. Intitulé « L'ascension d'Hiram », j'y proposais un tour d'horizon des principales interférences ayant pu exister entre la franc-maçonnerie et les compagnonnages de tailleurs de pierre en France aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, période pour laquelle nous possédons une documentation, bien que hélas fragmentaire.

Ces interférences semblent avoir débuté dès les premiers pas de la franc-maçonnerie française. Elles n'ont pas touché seulement les compagnons tailleurs de pierre, mais c'est à leur propos qu'elles sont les plus pertinentes à étudier, s'agissant du même métier d'origine : les « maçons » opératifs étant des tailleurs de pierre.

L'intérêt qu'il y a de mieux connaître les rites de réception des compagnons tailleurs de pierre, c'est de correctement appréhender la question complexe des interférences : qui, des opératifs ou des spéculatifs français, a emprunté quoi à l'autre ? Je n'ai pas toutes les réponses, mais nous verrons en seconde partie que ma contribution va sensiblement modifier les bases documentaires du sujet.

Fréquentant une clientèle aisée et instruite, les compagnons tailleurs de pierre français offraient une perméabilité d'autant plus grande à la franc-maçonnerie qu'étant des « maçons de pratique », ils avaient déjà pour emblème de base l'équerre, la règle et le compas entrecroisés, symbolisant leur connaissance par excellence : la géométrie. Sachant lire et écrire pour une partie d'entre eux, il est possible que certains se posèrent très tôt la question d'une parenté entre leurs traditions et celles de la franc-maçonnerie. On évoquera le cas de François-Nicolas Noël (1761-1827) géomètre et franc-maçon dont on admire les exceptionnels manuscrits et qui fut dans sa jeunesse reçu compagnon « Passant » tailleur de pierre sous le nom de *La Faveur de Châteaudun*!

Ce n'est qu'à partir des années 1730 que les archives mentionnent l'existence en France de deux sociétés rivales de compagnons tailleurs de pierre, les « Passants » et les « Étrangers ». Ces sources sont souvent judiciaires, à la suite des rixes les opposant sur les grands chantiers.

Les qualificatifs qui les désignent n'aident pas à comprendre la cause de leur rivalité. Ce sont de parfaits synonymes, des « frères ennemis ». Les « Étrangers » sont rarement des étrangers à la France : en fait, ce terme, comme celui de « Passant », signifie tout simplement qu'ils sont étrangers à la corporation de métier de telle ou telle ville où ils ne font que passer. L'étranger débute aux portes de la cité, passés ses faubourgs.

Si l'on connaît assez bien aujourd'hui l'organisation des « Passants » grâce à plusieurs règlements internes qui s'échelonnent des années 1720 jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour les

« Étrangers » nous n'avons qu'un seul règlement, imprimé en 1865! En situation de disparition à partir de 1895, ces compagnons, qui se réclamaient de Salomon comme fondateur et étaient réputés par certaines traditions comme étant le plus ancien compagnonnage, n'ont laissé que très peu de leurs archives internes, au point qu'on peut croire qu'ils les ont détruites.

Un point ressort cependant, qui pose question : dès le début du XIX<sup>e</sup>, nombre d'entre eux étaient également francs-maçons comme en témoigne, par exemple, un courrier adressé en 1829, depuis Toulon, par un compagnon « Étranger » originaire de Castres à un confrère, établi à Montpellier, afin qu'il lui procure un certificat de son initiation maçonnique.

On a quelquefois pensé que ces doubles appartenances traduisaient la croyance en une origine commune. Moi-même, j'ai aussi fait autrefois l'hypothèse que ce serait cet intérêt pour la franc-maçonnerie qui poussa une partie d'entre les compagnons tailleurs de pierre, un peu avant le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, à faire scission d'avec les « Passants » pour créer de ce fait les « Étrangers ». Mais nous verrons que tel n'est pas le cas, puisque ces derniers sont attestés à une date plus ancienne, et on considérera plutôt que la franc-maçonnerie a servi à enrichir, par emprunts multiples au fil du temps, le substrat rituel et symbolique de tous les compagnonnages.

J'ai pu établir par ailleurs que la double appartenance résultait souvent, durant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, du recours à la franc-maçonnerie comme à une société de secours mutuels complémentaires, face aux aléas du Tour de France. La sociabilité maçonnique venait ainsi combler les défaillances des réseaux compagnonniques, dans les villes où leur implantation restait fragile du fait de l'économie ou des tracasseries policières. J'avais évoqué durant ma conférence de 2017 l'exemple de la Société de l'Humanité des tailleurs de pierre de Tours, dont un diplôme daté de 1835 montre qu'elle est à l'exacte croisée des chemins entre franc-maçonnerie, mutualité et compagnonnage.

Au demeurant, les « Passants » eux-mêmes ne furent pas insensibles aux attraits de la Maçonnerie. Dans les archives des compagnons « Passants » tailleurs de pierre d'Avignon, un document se détache plus particulièrement : leur « Rôle » de 1782 comporte un frontispice allégorique dont j'ai déjà montré toute la richesse dans plusieurs textes et conférences. Son caractère atypique, c'est la présence du plus ancien emprunt incontestable à la symbolique maçonnique : au-dessus de son vaste panorama central, on remarque une étoile flamboyante marquée de la lettre G. Ce qui prouve une influence maçonnique, c'est la présence de part et d'autre de ce symbole d'une devise latine : « Sub hoc signo non æquivoca latet virtus » ; « Sous ce signe se tient une vertu non équivoque ». Or cette devise est celle de la loge La Concorde à l'Orient de Beaucaire, à deux pas d'Avignon, en 1764. On peut faire l'hypothèse que le compagnon dessinateur du « Rôle » de 1782 en fut membre.

D'autres éléments de l'iconographie des tailleurs de pierre peuvent faire songer à une influence maçonnique : ainsi des lacs d'amour que l'on rencontre par exemple sur la célèbre clé de voûte de l'église de Marennes, datant de 1770 et proclamant haut et fort « Vive les Enfants de Salomon », filiation que revendiquent les compagnons « Étrangers ». On serait tenté de voir dans ces lacs d'amour un emprunt compagnonnique aux tableaux de loge maçonniques de l'époque... Mais que penser alors de l'enseigne de Benoît Guyot, tailleur de pierre à Tournus en 1711 ? En fait, compagnons comme francs-maçons ont emprunté ce symbole classique de la fraternité à l'emblématique chrétienne.

Pour conclure quant au sujet général de l'influence, plus souvent passive qu'active, qu'exerça la franc-maçonnerie sur les traditions compagnonniques, tous métiers confondus, soulignons que cette influence connut son apogée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ainsi qu'en atteste, par exemple, le rituel imprimé en 1895 par l'Union Compagnonnique. Dans son préambule, explicite, on n'hésite pas à affirmer qu'en résumé, c'est la franc-maçonnerie qui est la fille du

compagnonnage! Cette fable pseudo-historique avait de quoi nourrir l'imaginaire des compagnons d'antan, comme la « théorie de la transition » a nourri celui de générations de francs-maçons. Et dans les deux cas, cela perdure encore...

Cependant, parmi les éléments qui peuvent en effet permettre de croire, comme le faisait René Guénon, que franc-maçonnerie et compagnonnage(s) procèdent d'une même souche primitive, il est au moins quelques indices qui méritent un examen attentif à condition de s'appuyer sur des sources documentaires fiables.

Ainsi, au centre même du frontispice du « Grand Rôle » des compagnons « Passants » tailleurs de pierre de Paris ouvert en 1769 se trouve une vignette figurant la réception. C'est à ma connaissance le seul exemple de représentation de ce rituel qui n'est décrit dans aucun manuscrit.

Les compagnons et le récipiendaire y sont figurés sous les traits de *putti*. On voit, à l'arrière-plan, un bois dont sortent deux *putti*, l'un tenant une massue sur l'épaule et l'autre tirant le récipiendaire derrière lui à l'aide d'une corde nouée à son cou. On voit également un troisième, armé d'une massue, chasser un loup. L'axe central du dessin est occupé par deux compagnons se donnant l'accolade fraternelle. À main gauche, on voit un *putto* serrer, ou desserrer, la corde autour du cou d'un autre, couché à terre. À main droite, on voit le récipiendaire agenouillé devant un compagnon assis sur une base de colonne, esquissant un geste de bénédiction de la main gauche. Deux autres coiffent le récipiendaire d'un chapeau avec des rubans fleuris, insigne de l'état de compagnon reçu. Enfin, derrière l'officiant, on voit encore deux *putti* dont l'un déroule un plan d'architecture qui, en l'occurrence, symbolise le rôle.

Ces éléments renvoient manifestement au rituel compagnonnique en usage à ce moment-là chez les « Passants » : la réception est une suite de « passages » dont l'apogée est marqué par l'apposition des couleurs fleuries autour de la tête. Ce véritable sacre est consécutif au fait d'avoir « reçu la lumière », celle-ci étant symbolisée par le dévoilement du rôle et la lecture du règlement.

C'est ce même épisode de la réception que symbolise un détail du rôle d'Avignon de 1782. La scène se déroule manifestement dans une église, le récipiendaire étant agenouillé devant un autel sur lequel brûle un feu figurant tout à la fois la lumière et le sacré tandis que l'officiant brandit un livre représentant le rôle et ses règles.

Faute de davantage de documents, je ne m'étendrai pas plus sur le déroulement exact de la réception à cette époque. Mais on ne peut pas s'empêcher de voir dans l'accolade fraternelle et dans le corps allongé, la corde au cou, un lien avec les cinq points de la maîtrise et autres éléments présents dans la tradition maçonnique. En 1769, outre les doubles appartenances possibles, les divulgations maçonniques circulaient beaucoup et les compagnons « Passants » ont pu avoir connaissance de ces éléments et les intégrer à leur rituel.

Mais pour ce qui est de l'accolade fraternelle, il faut toutefois souligner que ce rite est déjà pratiqué au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'en témoigne sa représentation, dans la phase initiale de la « tombée », « pied-contre-pied », sur le rôle des compagnons passants d'Avignon qui date d'entre 1700 et 1721, c'est-à-dire d'une époque où l'influence maçonnique est très peu probable. On voit aussi sur la représentation figurant sur le rôle de Marseille de 1777 que l'accolade proprement dite s'accompagne d'un attouchement et de l'échange de mots sous le couvert du chapeau.

C'est là l'un des éléments permettant de poser la question de racines communes entre les rites maçonnique et compagnonnique; mais faute d'archives suffisantes, gardons-nous de construire là-dessus tout un échafaudage d'hypothèses.

Ainsi, la présence d'une corde au cou du récipiendaire peut s'expliquer autrement que par une influence maçonnique ou, plus exactement, elle peut s'expliquer par une source identique. Le thème des liens est en effet un lieu commun de l'iconographie de la Passion du Christ aux XVe, XVIe et XVIIe siècles. Sous des appellations diverses — Christ de Pitié, Christ aux liens, ou encore *Ecce Homo* — Jésus est représenté entravé et assis sur une pierre, quelquefois cubique, attendant son supplice. Si j'attire l'attention sur le thème de la Passion, c'est qu'il est d'autant plus populaire à cette époque qu'il est souvent mis en scène dans les représentations théâtrales, les « jeux » que donnent les corporations d'artisans sur les parvis des cathédrales. Or il se trouve que les plus anciennes informations concernant les rites de réception des compagnons sont celles connues par la condamnation de ces rites, jugés « impies, sacrilèges et superstitieux », en 1655 par les docteurs de la Sorbonne. Cela ne concerne pas les tailleurs de pierre, mais les compagnons cordonniers, tailleurs d'habit, chapeliers et selliers. Avec de menues variantes, toutes ces réceptions sont basées sur la représentation d'épisodes de la Passion.

\* \*

Parvenu au terme de cette longue mais nécessaire introduction, l'on doit faire le constat que nous ne savons finalement pas grand-chose du déroulement précis de la cérémonie de réception des compagnons « Passants » tailleurs de pierre — et absolument rien du tout de celle des « Étrangers ».

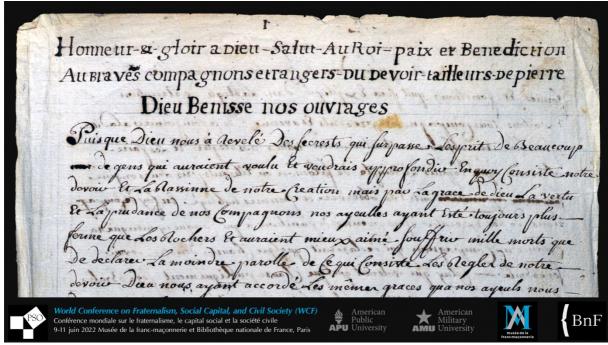
Trop souvent, les auteurs ont eu tendance à combler les lacunes documentaires par des affirmations ésotériques dont le caractère séduisant cache la fragilité. On invoque trop souvent le secret d'une tradition exclusivement orale réservée aux seuls grands initiés, mais dont les découvertes documentaires contredisent la réalité. Que faudrait-il donc pour avancer plus sûrement dans la recherche ? La réponse est évidente : il nous faut moins d'hypothèses et davantage de ressources archivistiques touchant explicitement à la question du rituel afin de ne pas laisser l'imagination divaguer et les mythomanes prospérer. Et j'ajouterai : de préférence antérieures à la période où la franc-maçonnerie va s'étendre en France, afin de minimiser la question des interférences !

\* \*

Précisément, le titre de ma communication indiquait « Nouvelles lumières ». Eh bien, je profite de cette conférence internationale à la BnF pour l'annoncer : j'ai découvert un manuscrit des compagnons « Étrangers » révélant leur rituel de réception tel qu'il était pratiqué à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, à partir de 1680. Je me contenterai d'en décrire rapidement quelques aspects, son édition critique étant à paraître d'ici quelques mois.

Ce manuscrit se présente sous la forme de deux feuillets, dont un double, totalisant 6 pages couvertes d'une écriture manuscrite parfaitement lisible. Il s'interrompt brutalement, juste après un sous-titre annonçant la règle pour la chambre de l'assemblée, c'est-à-dire la réunion mensuelle ordinaire. A minima, il manque deux pages qui, avec les deux pages du premier feuillet, auraient formé un feuillet double. L'écriture et le papier utilisé, ainsi qu'une indication dans le texte, permettent de dater le manuscrit approximativement de la fin du XVIIe siècle, d'entre 1680 au plus tôt et les années 1710-1720. Une expertise du papier permettra peut-être d'affiner cette datation.

Il n'est sans doute pas inutile de préciser que cette période coïncide avec un temps fort de l'architecture, le « siècle de Louis XIV » marqué par les grands chantiers que furent notamment la construction du château de Versailles et les travaux du Louvre.



Les premières lignes proclament haut et fort : « Honneur et Gloire à Dieu. Salut au roi. Paix et bénédiction aux braves compagnons étrangers du Devoir, tailleurs de pierre. Dieu bénisse nos ouvrages. »

L'intitulé même de la société est quelque peu inattendu : si le qualificatif de « braves » se rencontre quelquefois, c'est le fait que nos « Étrangers » soient expressément désignés comme étant « du Devoir » qui est surprenant. Nous voilà donc avec deux sociétés rivales, les « Passants » et les « Étrangers » qui se donnent toutes les deux comme étant « du Devoir ». Ce point est d'une grande importance quant à la question de la parenté, par scission ou non, entre les deux compagnonnages.

Le texte confirme à plusieurs reprises que nos « Étrangers » ne sont certainement pas protestants, ainsi qu'il en a souvent été fait l'hypothèse, sans aucune preuve, du simple fait de leur rivalité avec les « Passants », réputés très catholiques. Il est en effet demandé au futur compagnon d'être catholique apostolique et romain, et d'avoir fait sa première communion. Un autre document appartenant au même lot d'archives laisse à penser qu'on ne se contentait pas d'une simple affirmation et que les compagnons pouvaient s'informer par courrier auprès du curé de la paroisse de naissance.

Après une introduction sur le secret et sur l'excellence des compagnons, le préambule nous livre une information importante quant à la genèse de ce document : c'est à la suite d'une assemblée générale ayant réuni 117 compagnons « Étrangers » à Dijon le 2 mai 1680, jour de l'Ascension, fête patronale des tailleurs de pierre, que ceux-ci décident que désormais, la réception n'aura plus lieu durant la messe célébrée à cette occasion, avec les serments faits en public dans l'église, mais dans la chambre de l'assemblée des compagnons, c'est-à-dire uniquement entre compagnons.

La raison de ce changement des règles observées « depuis le temps de Salomon » n'est pas davantage explicitée. Il semble évident qu'il s'agit là d'une mesure de précaution vis-à-vis des autorités ecclésiastiques, engagées dans la Contre-Réforme et devenues très regardantes depuis la Résolution de la Sorbonne qui, ainsi que je l'ai déjà souligné, condamne les pratiques « impies, sacrilèges et superstitieuses » de quelques compagnonnages. Si la société secrète instigatrice de cette condamnation, la « Compagnie du Saint-Sacrement », a été dissoute en

1666 par Louis XIV, le poison de cette « cabale des dévots » prospère toujours car la condamnation de 1655 est rééditée jusque dans les années 1730.

Voyons très rapidement quelles sont les grandes lignes de ce rituel qui, sous le nom de « Règle de réception », est assez détaillé.

Lorsqu'un jeune homme se présente dans l'intention de se faire recevoir compagnon, il y a tout d'abord discussion entre les compagnons quant à savoir s'il peut faire honneur au Devoir. Le jour de la réception étant fixé, pendant que le candidat patiente en dehors du lieu de l'assemblée, on examine une dernière fois s'il n'y a aucune plainte contre lui.

Une fois l'accord obtenu, le Premier Compagnon fait apporter dans une chambre de l'auberge ce qui est nécessaire à la réception : une table, une nappe bien blanche, un plat avec des dragées, un livre contenant l'Évangile selon saint Jean, un crucifix, les couleurs de celui qui doit être reçu (c'est-à-dire les rubans servant de décors) et une serviette blanche avec, dessus, un pied-de-roi ouvert formant équerre et un compas, une bouteille de vin et des verres.

Le Rouleur, qui est l'équivalent compagnonnique du maître des cérémonies, après avoir fermé toutes les ouvertures et bouché jusqu'au trou de la serrure de la chambre, va alors chercher le candidat.

Étant entrés, il le fait mettre à genoux, tenant dans sa main gauche un outil de tailleur de pierre, probablement le compas, et lui fait dire un *Pater* et un *Ave Maria*. Ensuite, il lui fait faire le tour de la chambre et le mène devant la table, à la droite du Premier Compagnon.

S'ensuit un dialogue entre le candidat et le Premier Compagnon durant lequel ce dernier lui demande à plusieurs reprises s'il persiste dans son intention et s'il se sent capable de suivre les règles des compagnons. Ayant prêté le serment de ne jamais dévoiler comment la chambre est rangée, ni ce qu'on lui a dit, le Premier Compagnon ordonne au Rouleur de lui enseigner l'accolade, puis il remet les couleurs au nouveau reçu. Le Rouleur lui apprend comment les arranger selon les règles. Puis il le mène devant la table et le Premier Compagnon lui montre les outils formant les armes des tailleurs de pierre et de la science du métier, c'est-à-dire le blason de géométrie.

Le Premier Compagnon lui donne alors une dragée en lui disant : « je vous présente le sucre en forme de sel pour vous faire consommer votre réception et renfermer toutes les promesses que vous venez de faire à Dieu et aux compagnons. »

Enfin, le Premier Compagnon et le nouveau reçu boivent un verre selon le rite compagnonnique de partage du vin, jambes et bras entrecroisés, et il reçoit le mot et le signe qui doivent être échangés à cette occasion.

Tout de suite après la réception, les compagnons sortent en cortège de chez la Mère pour se rendre au chantier où travaille le nouveau reçu. Là se déroule une cérémonie semi-publique appelée « mise en chantier ». Le temps me manque pour la décrire en détail. Disons qu'à l'aide de la règle, du maillet et du ciseau, tous les compagnons présents vont symboliquement tailler la pierre, ce qui n'est pas sans évoquer les coups que l'on fait frapper sur la pierre brute à l'apprenti franc-maçon lors de sa réception.

\* \*

## Conclusion

Ce document est véritablement exceptionnel. S'il est postérieur aux rites décrits par la Résolution de la Sorbonne, c'est cependant le plus ancien rituel compagnonnique connu en

France et son édition critique permettra de préciser de nombreux détails, tant en ce qui concerne les rites et symboles que pour ce qui est de l'histoire des « Passants » et des « Étrangers ».

Une chose est certaine : c'est que les nouvelles lumières ainsi révélées vont permettre de mieux comprendre des éléments épars dans le patrimoine et ouvrir de nouvelles pistes de recherche. Je songe par exemple à l'emblématique de groupes de bâtisseurs dont on subodorait un lien avec le compagnonnage mais sans pouvoir l'affirmer, un compas et une équerre « ne faisant pas le printemps ». Tel, par exemple, la confrérie des maçons et tailleurs de pierre de L'Isle-sur-la-Sorgue qui entretenaient dans la collégiale de la ville une chapelle dont la voûte est ornée des « armes » projetées à l'écran. Dédiée à saint Jean-Baptiste, de « braves compagnons Étrangers » y ont-ils prêté serment, juste avant la décision de l'assemblée de l'Ascension 1680 de ne plus faire la réception dans l'église ?

Je vous remercie pour votre attention.

© Jean-Michel Mathonière | www.compagnonsdudevoir.fr

